

## Temps partiel thérapeutique

### Description

Le temps partiel thérapeutique (TPT) profite aux travailleurs à la santé fragile ou en cours de rétablissement physique. Il leur permet de bénéficier d'un accompagnement personnalisé dans l'exécution des tâches ou d'une adaptation des horaires de travail.

Dans ce cadre, l'aménagement horaire peut comprendre une réduction de la [durée de travail](#). Il arrive que le dispositif soit combiné à d'autres dispositifs, dont l'invalidité. Et sa prise en charge financière varie selon les cas.

[Négocier un accord forfait-jours dans mon entreprise](#)

### Qu'est-ce que le temps partiel thérapeutique ?

Appelé également **mi-temps thérapeutique**, il s'agit d'un dispositif permettant au salarié de reprendre son activité professionnelle avec des horaires réduits, adaptés à son état de santé. Aujourd'hui, il est possible de le prescrire à un travailleur malade ou ayant subi un accident même s'il n'a pas obtenu d'[arrêt maladie](#).

**Bon à savoir :** le médecin traitant peut prescrire le dispositif lorsqu'il estime que la mise en œuvre de ce dernier améliorera l'état de santé du salarié.

Le TPT prévoit le **maintien partiel ou total des indemnités journalières** versées au salarié malade dans le cadre d'une reprise de travail à temps partiel. En effet, il lui assure une certaine stabilité de revenus, en plus de rendre son emploi compatible avec son état de santé.

Dans le cadre d'un mi-temps thérapeutique, le salarié travaille durant une période déterminée, désignée par son médecin, ce qui lui permet d'éviter une reprise brutale du travail. En effet, le dispositif lui offre la possibilité de **retrouver de façon progressive un rythme normal**.

### Dans quel cas y avoir recours ?

Comme l'indique son nom, le temps partiel thérapeutique est surtout destiné au salarié malade et souhaitant continuer à percevoir ses revenus. Aussi, il peut être

prescrit **en cas de maladie professionnelle ou d'affection de longue durée (ALD)**. Mais il est également prescriptible dans le cadre d'une déclaration d'accident du travail ou d'une grossesse pathologique.

**À noter :** dans le cadre du dispositif, l'employé doit continuer à occuper des responsabilités à la hauteur de ses compétences. En effet, celui-ci consiste surtout à réduire la charge de travail.

## Quelles sont les démarches à suivre pour l'obtenir ?

Un certain nombre de démarches doivent être accomplies pour **obtenir le temps partiel thérapeutique**. Il est courant d'en faire la demande, soit après un :

- Arrêt de travail ;
- Échec de reprise de travail à temps plein.

### Faire la demande

Pour demander l'obtention d'un mi-temps thérapeutique, l'employé sera tenu de **consulter son médecin**. Selon l'[Article L323-3](#) du Code de la Sécurité sociale, ce dernier aura la possibilité de lui en prescrire dans le cas où la reprise à temps plein ne serait pas envisageable. Le dispositif est également accessible au salarié qui doit se réadapter à son poste de travail ou faire l'objet d'une rééducation professionnelle.

### Accord de l'employeur

Après avoir obtenu un certificat médical auprès de son médecin traitant, le salarié peut **adresser une demande auprès de son employeur par LRAR**. Dans l'éventualité où ce dernier refuserait le temps partiel thérapeutique, il devra avancer des motifs légitimes qui justifient sa décision.

Il faudra que l'employeur démontre effectivement que la mise en œuvre du dispositif porte atteinte à l'intérêt ou au fonctionnement de l'entreprise. D'autre part, si le salarié obtient un avis favorable à la reprise du travail, **les deux parties, ainsi que le médecin du travail, s'accorderont sur l'aménagement des horaires**.

**À noter :** le salarié doit joindre à sa demande le volet n° 3 du certificat médical délivré par son médecin.

Concernant le **médecin du travail**, l'employeur aura recours à son service lors de la reprise du travail du salarié concerné par le TPT. Le professionnel de santé devra, lui

aussi, rendre son avis sur l'aptitude de l'employé à reprendre l'activité.

**Bon à savoir :** la visite de reprise n'est pas requise si le salarié n'a pas obtenu un arrêt maladie. Même chose si ce dernier est inférieur à trente jours.

## Quelles sont les conséquences d'un mi-temps thérapeutique ?

Un mi-temps thérapeutique a des effets aussi bien sur la rémunération que le [contrat de travail](#). Par ailleurs, il n'entraîne aucune conséquence sur les droits sociaux (congrés payés par exemple) du salarié. En effet, ils restent inchangés.

### La durée du mi-temps thérapeutique

En règle générale, le temps partiel thérapeutique dure un an au maximum. Mais **en cas de maladie professionnelle ou d'accident**, l'autorisation est donnée pour une durée de six mois renouvelable une fois.

**Bon à savoir :** à l'issue de la période réduite d'emploi, l'employé concerné peut faire une demande d'[invalidité](#) s'il ne parvient toujours pas à reprendre son poste dans les conditions initiales prévues par le contrat de travail.

### Conséquences sur la rémunération

Le temps de travail ayant diminué, la rémunération sera réduite également. Par ailleurs, les heures non travaillées seront indemnisées par la Sécurité sociale. L'opération s'effectue par versement d'[indemnités journalières](#).

### Conséquences sur le contrat de travail

La **rédaction d'un avenant au contrat de travail** est obligatoire. En effet, la détermination des horaires et de la rémunération doit faire l'objet d'un accord entre l'employeur et le bénéficiaire du temps partiel thérapeutique.

### L'arrêt maladie

Auparavant, il était nécessaire d'obtenir un arrêt maladie pour pouvoir demander un mi-temps thérapeutique. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Quelle que soit la situation, la période réduite d'emploi court jusqu'à sa **date de fin prévue dans la prescription médicale**

## Les congés payés

Le **mode de calcul des congés payés** ne change pas. Il en est de même pour les autres droits sociaux liés à :

- L'ancienneté ;
- La validation de trimestres de retraite.

## Quels sont les avantages et inconvénients d'un temps partiel thérapeutique ?

Le temps partiel thérapeutique présente aussi bien des avantages que des inconvénients qu'il est préférable de connaître que l'on soit salarié ou employeur. Dans tous les cas, il convient de bien **redéfinir le poste à hauteur des limites et des compétences de l'employé**.

### Avantages

Le mi-temps thérapeutique donne à l'employeur l'avantage de garder un employé dans l'entreprise. Pour le salarié, le dispositif permet par ailleurs de **préserver sa santé tout en ayant la possibilité de reprendre son travail**. De plus, son bénéficiaire aura du temps pour :

- Se reposer ;
- Se rendre à des rendez-vous médicaux ;
- Suivre une rééducation physique.

### Inconvénients

Souvent, le mi-temps thérapeutique **contraint l'employeur à embaucher un autre salarié** pour accomplir les tâches que le bénéficiaire du dispositif ne pourra pas assurer durant la période réduite d'emploi.

Mais les inconvénients varient généralement selon la politique de l'entreprise et la situation individuelle de chaque salarié. La **mise en place de mesures appropriées** peut contribuer à les atténuer.

## FAQ

### **Quelle est la différence entre le mi-temps thérapeutique et le travail à temps partiel ?**

Le travail à temps partiel n'est autre qu'un type de contrat offrant à un salarié la possibilité d'effectuer moins d'heures que le minimum légal. Quant au mi-temps thérapeutique, il s'agit d'un dispositif lui permettant de reprendre de façon progressive son activité professionnelle à la suite d'un accident ou d'une maladie professionnelle.

### **Quels sont les inconvénients du temps partiel thérapeutique pour le salarié concerné par le dispositif ?**

Le mi-temps thérapeutique peut occasionner une perte d'informations, en cas d'absence lors d'une formation ou d'une réunion, ce qui risque d'augmenter la charge de travail du bénéficiaire du dispositif, et ainsi la fatigabilité. Une bonne communication entre lui et l'employeur contribuera à l'atténuation de cet inconvénient.

### **Dans quels cas l'employeur peut-il refuser un mi-temps thérapeutique ?**

L'employeur est autorisé à refuser le temps partiel thérapeutique dans le cas où la réintégration du salarié entraînerait une désorganisation du service et nuirait à l'entreprise. S'il ne fournit aucun motif légitime, l'employé aura la possibilité de demander des dommages et intérêts auprès du CPH ou Conseil de Prud'hommes.